



attac

# LE COURRIEL D'INFORMATION

n° 131 – Mardi 02 mai 2000.

## SEGREGATION. INEGALITES.

### Dans ce numéro

- 1- Les femmes et la mondialisation
- 2- Un monde sans OGM est encore possible
- 3- Brèves d'OMC
- 4- Assemblée générale d'ATTAC
- 5- Millau. 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet
- 6- Vous avez rendez-vous avec ATTAC

### En bref...

Les femmes et la mondialisation : premières victimes du genre humain et premières à réagir et à agir de manière novatrice. La Marche des femmes pour l'an 2000 est présente dans plus de 150 pays. Entre ségrégation et inégalités criantes les femmes subissent la mondialisation libérale de plein fouet.

Un monde sans OGM : une action locale en France qui met en valeur les résultats des luttes des paysans brésiliens qui permettent encore aujourd'hui d'espérer que la brevetabilité du vivant n'est pas encore acquise.

Brèves d'OMC : environnement, traités commerciaux bilatéraux, élargissement de l'Union européenne et OGM au Japon sont au programme.

Assemblée générale d'ATTAC : elle se déroulera les 28 et 29 octobre prochains à St Briec. Vous trouverez une fiche d'inscription qui permettra de pourvoir aux demandes de logement sur place.

Millau. 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet. Vous revenez de Genève et avez manifesté devant l'OMC ? Vous êtes passé par Paris et avez participé au blocage de la conférence « Forum 2000 » de l'OCDE ? Ou vous avez manqué tous ces rendez-vous... Et bien il est encore temps d'aller à Millau avant de prendre la route des vacances.

### Les femmes et la mondialisation

La mondialisation économique autrement dit la libre circulation des capitaux, de la main d'oeuvre, des marchandises et de l'information a eu un effet majeur sur les femmes. Au centre de plusieurs phénomènes liés de près à cette mondialisation, comme les zones franches d'exportation, la flexibilisation de l'emploi, la sous-traitance, le travail à domicile ou encore l'internationalisation des migrations, les femmes ont renforcé leur intégration dans le champ économique mais, dans le même temps, elles en payent le coût le plus lourd. Elles subissent de plein fouet la détérioration des conditions d'existence : L'accroissement de la pauvreté et de la précarité de la plus grande partie de la population mondiale touche tout particulièrement les femmes et les enfants. Le PNUD avance le chiffre de 70% de femmes parmi les 1,25 milliards de personnes très pauvres. Les conséquences de cette

mondialisation se sont ajoutés à ceux déjà très lourds de l'inégalité des sexes. Le contexte global d'infériorité de statut, plus fortement marquée encore dans les pays du Sud explique qu'elles souffrent davantage en période de crises.

### Discriminées

Un milliard d'êtres humains sont analphabètes dans le monde entier et près de 70% d'entre eux sont des femmes. Dans de nombreuses régions du monde, les femmes ne reçoivent pas les soins de santé appropriés. Au moins un million de femmes meurent chaque année en couches ou du fait de leur grossesse. La violence à l'égard des femmes se manifeste tant au plan physique que social ou psychologique

Dans tous les pays il existe une ségrégation professionnelle au niveau de l'accès aux professions et en terme de progression



attac

hiérarchique avec ce que cela induit en terme d'inégalité de revenus.

Dans les pays du Sud, alors que les femmes assurent 80% des cultures vivrières elles ne sont que très rarement propriétaires de la terre qu'elles cultivent.

Les femmes continuent d'exécuter la grande majorité des tâches liées aux responsabilités familiales ou à l'intérêt général comme l'éducation des enfants, la confection des repas, l'aide aux personnes âgées ou vulnérables...

Ainsi en Asie du Sud ( Inde, Bangladesh, Népal ), les femmes assurent de 20 à 30 heures/hebdomadaires de tâches familiales non rémunérés de plus que les hommes. Au Japon ce temps est neuf fois supérieur.

Une récente étude française ( INSU 99, la répartition du travail domestique..) montre que la situation n'y est guère différente puisque les femmes assument les deux tiers du travail domestique ( les femmes consacrent 5H quotidiennes à ces tâches contre deux heures et demie pour les hommes ).

Le partage inégal des tâches familiales est aussi un facteur qui renforce les discriminations : elle affecte la scolarisation des jeunes filles, elles obligent des femmes à se retirer du marché du travail, elle conduit certaines femmes à travailler plus de 70h par semaine.

Le prix de la mondialisation

Les femmes sont souvent présentées comme les gagnantes de cette mondialisation: il est vrai que l'extension des marchés, les nouvelles possibilités d'emploi offrent aux femmes de nouvelles chances, remettent en cause, certes de façon limitée, les rôles traditionnelles et le contrôle patriarcal. L'arrivée massive des femmes sur le marché du travail a bousculé des mentalités. Pour des millions de jeunes femmes inexpérimentées, particulièrement en Asie du Sud-Est et en Amérique centrale, la multiplication des zones franches a offert aux femmes un emploi et donc une indépendance financière, même temporaire.

Mais d'autre part, la précarisation de l'emploi, la réduction de la protection sociale, la marginalisation des populations les plus vulnérables sont aussi les conséquences de cette mondialisation économique qui pèsent tout particulièrement sur les femmes; elles s'ajoutent et s'expliquent en bonne partie par les discriminations dont elles sont

traditionnellement victimes. Les femmes sont particulièrement vulnérables quand elles sont seules à assumer la charge de famille ce qui est le cas d'une femme sur cinq dans le monde.

Au Nord comme au Sud elles payent le prix fort de la flexibilisation du marché du travail. Présentée comme un atout compétitif fondamental, elle s'impose partout. En période d'expansion, cela signifie une intensité et des mauvaises conditions de travail qui usent les femmes en quelques années : " En Thaïlande, on considère qu'en raison des dommages sanitaires qu'elles ont subis et de la baisse de la faculté de coordination entre leurs yeux et leurs mains, les ouvrières de l'industrie ne sont plus "utilisables de manière rentable" au bout de cinq années seulement. En Amérique centrale, le temps de séjour moyen des femmes dans les usines de la maquila est d'environ sept ans" (C. Wichterich in la femmes mondialisée). En période de rétraction au niveau de l'emploi ce sont des millions de femmes jetées au chômage.

Au Nord, les industries basées sur une main-d'oeuvre importante, souvent en majorité composée de femmes, comme le textile par exemple ont été délocalisées, entraînant des licenciements massifs. Le nombre important de femmes parmi ceux qu'on appelle les nouveaux pauvres dans les pays du nord est lié directement à la montée du chômage. Aux Etats-Unis alors qu'en 1940 40% des personnes vivant dans la pauvreté étaient des femmes, la proportion est aujourd'hui de 60%.

En Europe centrale et orientale, la transition vers l'économie libérale a plongé 75 millions de personnes dans la précarité. Dans de nombreux secteurs les femmes ont été licenciées en premier lieu et ne sont réembauchées que dans des secteurs moins bien rémunérés.

Dans ces périodes de rétraction, le chômage des femmes s'aggrave mais leur charge de travail effective ne diminue pas pour autant notamment dans les pays les plus pauvres. En effet les baisses de revenus qui touchent l'ensemble des familles les contraignent à assumer des stratégies de survie pour assurer la continuité de l'approvisionnement familial : elles assurent des tâches extrêmement précaires du travail informel; elles travaillent plus et pour moins cher.

Les politiques d'ajustement structurels, les effets de la Dette des pays du sud ont pesé particulièrement lourd. D'une part parce que ce sont les plus pauvres qui en sont les premières victimes et beaucoup des plus pauvres sont des



attac

femmes. En Afrique sub-saharienne, les politiques d'ajustement structurel ont entraîné de telles diminutions d'emplois que le taux d'activité des femmes a baissé au cours des 20 dernières années de 57% en 70 à 53% en 90. D'autre part parce que ces programmes ont dévasté les secteurs publics dans ces pays avec notamment des effets désastreux sur l'éducation et la santé, ce qui affecte tout particulièrement les femmes. Dans la logique de rentabilité à tout prix les restructurations économiques ont eu pour conséquences de sacrifier les services sociaux. Résultat non seulement les femmes doivent travailler davantage pour payer les services qui étaient auparavant gratuits ou subventionnés mais en outre elles doivent pallier les carences des pouvoirs publics en effectuant ces services sous forme de travaux non rémunérés.

La production agricole de subsistance assurée en grande partie par les femmes est essentielle à la survie de millions de personnes notamment dans les régions les plus pauvres. En Sibérie occidentale par exemple, les femmes consacrent deux fois plus de temps à cultiver les lopins de terre qui permettent d'assurer les besoins alimentaires de base.

L'arrivée massive de femmes sur le marché du travail n'a pas eu d'effet sur l'égalité entre hommes et femmes. La segmentation du marché du travail en activités qualifiées et non-qualifiées, mieux ou mal rémunérées perdure.

On retrouve les femmes concentrées dans les mêmes branches d'activité : agriculture ( pays du sud ), manufactures, commerces, services sociaux. Elles sont sous-représentées dans les professions les plus prestigieuses et les mieux rémunérées.

Le salaire moyen des femmes reste inférieur à celui des hommes. En France, comme en Allemagne l'écart est de 25% ( pour des emplois à temps complet). En 95, le salaire horaire moyen des femmes correspondait à 84% de celui des hommes en Suède 73% en Espagne, 65% au Royaume-Uni.

Il y a même eu une généralisation des stéréotypes sexistes dans la division du travail. La circulation trans-territoriale de la main-d'oeuvre féminine qui est aussi un des aspects de la mondialisation renforce cette réalité : les femmes qui émigrent se retrouvent presque toujours dans le secteur des services, notamment comme employé de maisons - les Philippines représentent, par exemple une part importante des employées de maison asiatiques

suivies de l'Indonésie et plus récemment de la Chine-.

C'est aussi la marque d'une nouvelle division internationale du travail entre les femmes des classes moyennes et supérieures et celles des classes ouvrières des pays d'origine.

Sophie Zafari. Coordination française de la Marche mondiale des femmes 2000

### **Un monde sans OGM est encore possible.**

Jeudi 20 avril, la Confédération Paysanne de Loire-Atlantique, Greenpeace, le Réseau Agriculture Durable, les Verts 44 et ATTAC 44 accueillait par un baptême symbolique le premier cargo de soja non transgénique brésilien sur le port de Montoir. Dès le début de la soirée, le groupe de capoeira Ginga Nogô installa une chaude ambiance sur le quai. Deux grandes banderoles de Greenpeace affirmaient : « Soja non OGM, quand on veut on peut ». Deux vaches, les premières concernées finalement, étaient également de la fête. Autour des bovins, une centaine de consom'acteurs.

Cette action était importante pour souligner le chemin parcouru. Il y a 3 ans, lorsque la mobilisation anti-OGM a commencé, on ne pensait pas que ça irait si vite. L'essor des organismes génétiquement modifiés devait être inéluctable. L'arrivée de ce cargo de soja brésilien non transgénique est un signe fort. De même, aux Etats-Unis, les surfaces cultivées en OGM sont en régression cette année.

Cette première cargaison provient de la filière de soja brésilien non OGM mis en place par Carrefour. Ce soja est destiné à l'alimentation animale. Le secteur de l'alimentation animale concerne en effet l'essentiel du marché des organismes génétiquement modifiés. Depuis le 10 avril 2000, les produits alimentaires doivent porter la mention « issu de soja/maïs génétiquement modifié » lorsque leurs ingrédients contiennent plus de 1% de soja ou de maïs transgénique. Cet étiquetage minimal ne prend pas en compte l'alimentation des animaux, les animaux nourris avec des OGM, ni leurs produits dérivés (lait, oeufs, charcuterie.). La mise en place de cette filière de soja non OGM est donc une bonne chose. Il faut toutefois veiller à son utilisation. La tentation est forte pour les industries agroalimentaires de destiner ce soja à des produits animaux garantis sans OGM mais plus cher. Nous devons refuser cette alimentation à deux vitesses. Le coût des filières séparées doit être assumé par ceux qui ont



attac

introduit les OGM dans les filières existantes Il faut enfin souligner le rôle capital joué par les paysans brésiliens qui ont réussi à maintenir un territoire indemne d'OGM. La culture d'organismes génétiquement modifiés est en effet interdite au Brésil.

Nous avons encore des luttes à mener pour arriver à ce résultat en Europe !

Gaël David. Membre d'ATTAC 44. [attac44@attac.org](mailto:attac44@attac.org) fera suivre votre courrier.

### Brèves d'OMC

Le WWF (Fond Mondial de la Nature), en prévision de la tenue de la 8<sup>e</sup> Réunion de la Commission pour un Développement soutenable (CDS-8) des 24 Avril au 5 Mai, a appelé les délégués à engager une action concrète afin de lier commerce et développement durable.

P.Lamy et les représentants de l'industrie européenne du textile et de l'habillement ont appelé les partenaires commerciaux de ce secteur à accordé la réciprocité aux exportateurs de textile de l'UE. Ils ont fait remarquer que, tandis que l'UE, suivant ses engagements à l'OMC, améliorerait l'ouverture de son marché à des pays exportateurs comme l'Indonésie, la Thaïlande, l'Inde ou le Pakistan, ces pays maintenaient des barrières tarifaires ou non tarifaires à l'encontre des produits textiles d'Europe. La Commission devrait proposer prochainement un plan global pour tenter d'échanger des ouvertures de marchés entre les pays exportateurs de textile de l'UE et d'autres régions.

Le Parlement européen a bloqué les propositions de la Commission pour régler le cas des importations de bananes de l'UE qui dure depuis pas mal de temps devant l'OMC. Les observateurs pensent que le vote du Parlement est essentiellement tactique et qu'il vise à donner au Commissaire à l'Agriculture, F.Fischler, davantage de temps pour négocier avec les pays producteurs qui pourraient être affectés par une modification de ce régime. P.Lamy a indiqué que l'UE n'utiliserait probablement pas le succès qu'elle a obtenu à l'OMC contre les entreprises de commerce US à l'étranger (FSCs) comme moyen de pression en vue de la résolution du règlement du dossier de la banane.

Elargissement de l'UE :

L'UE serait prête d'arriver à un accord en vue de la libéralisation des produits agricoles avec les

pays de l'Europe de l'Est.(Estonie, Tchéquie, Slovaquie, Hongrie).

La discussion s'annonce plus difficile avec la Pologne, les fermiers polonais s'étant mobilisés contre l'entrée du pays. La Pologne compte 2 M. d'exploitations agricoles (pour un total de 7 M. pour l'ensemble de l'UE) qui emploient 25 % des actifs. Le Parti polonais paysan estime que seuls 600.000 exploitations survivraient à l'entrée dans l'UE. Les discussions pourraient être suspendues jusqu'après les élections présidentielles polonaises de fin 2001.

Développement du Multilatéralisme ou du Bilatéralisme ?

Singapour a annoncé le lancement de discussions en juillet pour parvenir à un accord de libre-échange avec le Mexique. Cette annonce réanime l'intérêt pour les accords commerciaux régionaux et fait suite aux efforts avortés à l'intérieur de la Zone de Coopération Economique de l'Asie Pacifique (APEC) pour accélérer la libéralisation commerciale régionale et à la faillite de Seattle pour un nouveau round multilatéral..

Le Japon qui a évité, au long de son histoire, les accords bilatéraux, est actuellement en train d'explorer la possibilité d'accords de libre-échange bilatéraux avec Singapour, la Corée et le Mexique.

Pendant ce temps, la Nouvelle-Zélande a annoncé son intention de mettre un terme à ses efforts destinés à accélérer les réductions tarifaires aux importations prévues à partir du 1<sup>er</sup> juillet. Le gouvernement devrait proposer une nouvelle législation ayant pour but d'abroger une décision tarifaire de 98 qui prévoyait la suppression de tous les droits à compter de 2006. Les autorités ont fait remarquer que le pays avait été l'un des champions mondiaux de la libéralisation commerciale, il avait souffert de cette politique de réduction mise en place avant que beaucoup de ses partenaires commerciaux en aient fait de même au sein de l'APEC comme de l'OMC.

Réunions de Printemps du FMI et de la Banque Mondiale

Aucune décision importante n'a été prise par les Ministres pendant ces réunions. Outre l'appel rituel aux pays développés à s'ouvrir davantage aux exportations des PVD, ils ont regretté que "les bénéfices que la "world economy" tire d'un commerce plus ouvert, et de marchés de capitaux plus intégrés et plus développés,



attac

n'atteignent pas tout un chacun, particulièrement dans les PVD" !

Les milliers de manifestants qui ont convergé vers Washington, dans un effort vain pour que les discussions ne puissent se tenir, ont reçu une importante couverture médiatique, le mouvement contre la globalisation libérale ne cessant de grandir.

OGM :

Le Japon conduira des tests de sécurité sur les OGM avant de les importer. Cette décision du Ministère japonais de la Santé entre dans le cadre de la politique japonaise datant de 99 exigeant l'étiquetage des produits contenant des OGM. Il s'agit d'un obstacle supplémentaire à l'entrée d'OGM (surtout américains) dans le pays. Les autorités US de l'agriculture en ont minimisé l'impact, estimant que cela ne produirait pas d'effet négatif en matière de biotechnologie ou sur d'autres exportations vers le Japon.

Par ailleurs, le Japon a déclaré qu'il continuerait à oeuvrer pour la reconnaissance du rôle multifonctionnel joué par l'agriculture dans les accords agricoles au sein de l'OMC. Le Japon, comme l'UE, sont terminés sur ce point et exigent que les négociations prennent en compte cet aspect multifonctionnel et demandent que l'agriculture reçoive un statut spécial parmi les autres secteurs commerciaux. Le Japon a annoncé son intention d'essayer de persuader les autres membres de l'OMC, y compris la Chine en passe de le devenir, à soutenir la plate-forme de la multifonctionnalité.

Le plan japonais de tarification du riz a fait baisser de façon drastique les importations de riz de ce pays. En Avril 99, le Japon a appliqué son plan de tarification du riz destiné à remplacer sa précédente politique d'importation (qui répondait aux engagements du pays sur le GATT) et obligeant le Japon à importer à compter de 2000 des quantités de riz égales à 8% de la consommation nationale. En 99, le Japon n'a importé que 2.50% de sa consommation, ce qui ne va pas manquer de soulever les réclamations de ses partenaires commerciaux exportateurs de riz contre ce régime tarifaire.

Groupe de travail « Traités internationaux et Paradis fiscaux ». [omc.marseille@attac.org](mailto:omc.marseille@attac.org)

### **Assemblée générale d'ATTAC**

L'Assemblée Générale 2000 d'attac se tiendra les 28 et 29 octobre prochains à Saint- Brieuc.

Cette deuxième Assemblée Générale nous permettra de faire le bilan de nos activités et de notre fonctionnement depuis l'A.G d'octobre 99 à La Ciotat, mais aussi de débattre de nos orientations et actions futures. Pour permettre au comité local de Saint-Brieuc d'accueillir dans de bonnes conditions les 2500 participants attendus, nous vous demandons de bien vouloir remplir la fiche d'inscription ci-jointe et de réserver, dès à présent, vos hébergements.

Nous garantissons l'hébergement de tous dans les meilleures conditions de prix et de confort si votre demande arrive avant la mi-juillet. Après cette date cela dépendra des capacités hôtelières (limitées) et des disponibilités.

#### **FICHE D'INSCRIPTION**

NOM :

PRENOM :

Adresse :

Tél :

Adresse électronique :

Hébergement demandé : OUI          NON

#### **HEBERGEMENT**

Vous pouvez faire vos réservations directement.

1- Auprès du Comité Départemental du Tourisme des Côtes d'Armor : Adresse : BP 4620 22046 Saint-Brieuc Cedex 02. Tél : 02 96 62 72 15 / Fax : 02 96 62 72 25 e-mail : [armor@cotesdarmor.com](mailto:armor@cotesdarmor.com) Site internet : <http://www.cotesdarmor.com>

2. Auprès du Comité ATTAC de Saint Brieuc, qui va ouvrir une bourse de logement chez des militants. Adresse : ATTAC 22 5 rue du port 22000 Saint Brieuc. Tél : 02 96 61 27 21 / Fax : 02 96 61 96 79 e-mail : [ag.attacsb@caramel.com](mailto:ag.attacsb@caramel.com) et [attac22@attac.org](mailto:attac22@attac.org)

Rappel. Pour participer à l'assemblée générale d'ATTAC il faut être adhérent de l'association à jour de ses cotisations pour l'année 2000.

### **Millau, 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet**

Voici le programme provisoire de Millau en date du 20/04/00. Attention, il est forcément incomplet, et pas définitif...

1. LIEUX : Le tribunal de Millau se trouve juste à coté de la place des Mandarous ou sera installé un podium permettant le suivi du procès. Le vendredi après-midi, de nombreux forums se



attac

dérouleront dans la ville. Le soir, la fête se déroulera à la Maladrerie, base de Loisirs au bord du Tarn, un peu en dehors de la ville.

2. PROCÈS : États des lieux. 6 avocats, dont Henri Leclerc et Jean-Jacques de Félicie, un avocat Mauritanien et un avocat US. Témoins paysans : Bill Christison (US), Raphaël Alegria (Secrétaire opérative de Via Campesina, Honduras), Mamadou Cissoko (Mali), Piotr Dabrowsky (ancien ministre agriculture Pologne), François Dufour. Témoins réseaux internationaux : Susan Georges, Vandana Chiva (Inde), Lori Wallach (US), Tran Van Tinh. Témoins répressions syndicales : Héro Téfouéré, Loulou Ultrouégué, Gilles Sainati. Témoins Roquefort/Mac Do : Paul Ariès, 1 représentant de Roquefort. Le procès se déroulera sur un jour et 1/2. Une salle annexe au tribunal sera réquisitionnée pour retransmission des débats (250 places seulement)

### 3. DÉROULEMENT PRÉVU (au 20/04/00)

VENDREDI. De l'ouverture du procès à 18 heures animation podium Mandarous (prise de parole, spectacle théâtrale court...) ; 12 forums dans l'après midi, théâtre et musique de rue partout dans la ville. Après 18 heures. Départ vers la Maladrerie 19 H. jusqu'au lever du soleil. Concert et fête. Avec Steve Austin, Joël Favereau, Zaragraff, Francis Cabrel (21H30), Zebda (23 H) Noir Désir (0 H) ; Rude Boy System (1H); et jusqu'au matin, macro boeuf avec Bernard Lubat et son orchestre.

SAMEDI. Procès, théâtre de rue, forums de 10 à 13 H. Retour à la maison à partir de 15 heures

### 4. LOGISTIQUE

Circulation : aucun véhicule ne pourra accéder à Millau pendant les deux jours. La ville est bloquée dans les deux sens. Des parkings sont prévus à quelques km de la ville. Des navettes seront organisées.

Repas. Marché fermier, grillade d'agneaux, et le soir, le plus grand Aligot du Monde (record 5000 personnes à ce jour !) sera servi à la Maladrerie.

Hébergement : camping sauvage (mais organisé) aux abords de la ville et dans les gymnases de la ville.

Garderie enfants (peut-être)

Et partout, des stands militants et associatifs.

### 5. LES FORUMS

Les thèmes : Mondialisation, agriculture et sécurité alimentaire ; Mondialisation et AGCS (accord de l'OMC sur les services) ; répression syndicale et du mouvement social ; Mondialisation et immigration ; Droit à la terre ; Mondialisation et pays du sud (clause sociale, clause environnementale) ; OMC et institutions financières internationales ; Mondialisation et politiques européenne de l'emploi, Mondialisation et femmes ; Mondialisation et propriété intellectuelle ; Mondialisation et culture.

6. ET TOUT CE QUI NE SE PREVOIT PAS (par exemple le nombre de participants... les RG disent attendre entre 30 et 50 000 personnes...)

A bientôt donc à Millau ? Pour y aller ? Des modes de transport collectif sont à l'étude (plus de détails bientôt)

## **Vous avez rendez-vous avec ATTAC**

D'ici au prochain numéro du Courriel d'information voici quelques rendez-vous d'ATTAC et de ses groupes locaux auxquels vous pouvez participer. Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter notre calendrier <<http://attac.org/fra/cale>>

- Mardi : AVIGNON – NANTES – PARIS11 – PARIS 15 – GARDANNE – EVREUX – BLANZAC – PERTUIS
- Mercredi : TOULOUSE – PARIS 11 – ARRAS – PARIS 19 – LE BOURGET DU LAC – SAINT GIRON
- Jeudi : CASTRES – CAEN – BELLEGARDE – CLERMONT FERRAND – RENNES – ROUEN – TROYES – LORIENT – LE BOURGET DU LAC – BORDEAUX
- Vendredi : ARLES – CAYENNE – SAINT DENIS (93) – ILE D'OLERON – TROYES – LA BASTIDE DE SEROU